

Ancienne monnaie brésilienne

Autor(en): **Guillaumet-Vaucher, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **2 (1892)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-171733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

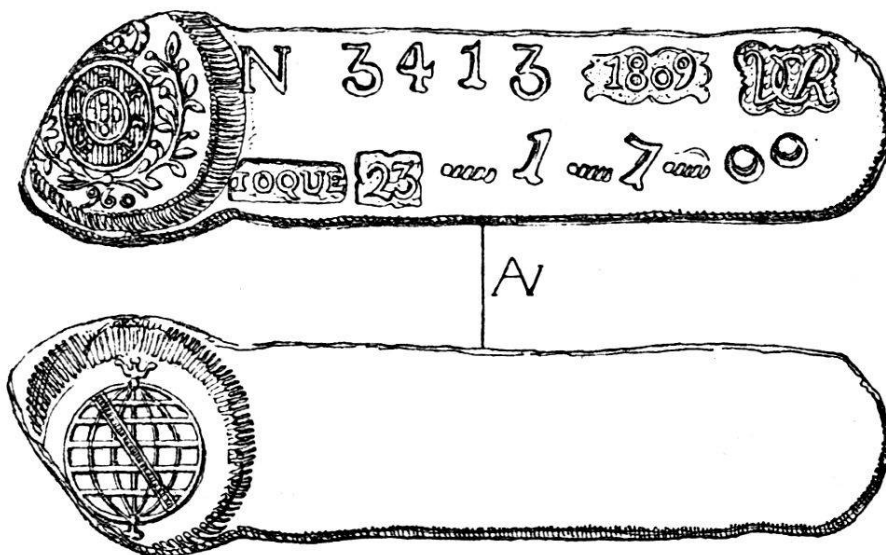
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANCIENNE MONNAIE BRÉSILIENNE

La pièce dont nous donnons ici le dessin est la propriété du docteur en droit à la Faculté de Pernambuco (Brésil), M. Antonio Coelho Rodriguez, qui a trouvé une heureuse occasion de l'acheter, car, actuellement, elle est excessivement rare et ne se trouve en mains que de quelques collectionneurs.



Son titre d'or la faisant rechercher pour la fonte, il en a été détruit un grand nombre. Examinons d'abord la frappe de la pièce et nous donnerons ensuite quelques explications sur l'histoire de son origine :

1° A gauche, nous voyons les armes du Portugal dont le Brésil faisait partie comme colonie.

2° Le *N 3413*, numéro d'ordre indiquant la quantité frappée dans l'Hôtel de la monnaie pour l'année *1809*, millésime qui suit le numéro.

3° Plus loin, sur la même ligne, l'empreinte *V. C. R.* indi-

que l'Hôtel des monnaies qui a frappé la pièce, la ville et la province, *Villa Rica*, province de *Ceraes*.

4° Sur la seconde ligne, *Toque 23*, c'est-à-dire frappée au titre de *23 karats*.

5° Enfin le poids *-1-7-00*, indiquant que la pièce pèse *une once et 7 octavos* (l'once brésilienne de l'époque valait *gr. 28.75*, ce qui donne *gr. 53.60* pour une once 7 octavos.)

La valeur d'or de la pièce ci-dessus, chiffrée à *fr. 3434*— le *k^{ts}* de *24 k^{ts}* est de *fr. 178*.

Lorsque le Brésil était une colonie du Portugal, la circulation de la monnaie d'or était très restreinte, son commerce étant monopolisé par deux grandes compagnies commerciales, dont les directeurs et agents cherchaient toujours à ne pas payer leurs achats en espèces monnayées, mais seulement en marchandises provenant de la Métropole.

Ce manque de numéraire continua encore, même après la découverte de mines d'or dans les provinces de *Ceraes*, *Bahia* et *Goyaz* et les Brésiliens faisaient le paiement de leurs achats à l'intérieur en se servant de l'or en poudre. Cette poudre d'or était renfermée dans des flacons d'une dimension conventionnelle représentant une valeur en francs, ou mieux en réis, milréis ou contos, reconnue dans les échanges comme monnaie. Ce mode de faire suscitait beaucoup de fraudes et de nombreux marchands étaient trop souvent lésés dans leurs intérêts. Pour faire cesser cet état de choses, le gouvernement portugais créa deux Hôtels des monnaies, d'affinage et d'essai ; un à *Bahia*, l'autre à *Villa Rica* (aujourd'hui *Ouro Preto*) et c'est à ce dernier que la pièce a été frappée.

Cette nouvelle monnaie mit fin aux échanges, achats, etc., en poudre d'or et aux fraudes ci-dessus relatées. En outre, elle rendit plus facile, au gouvernement, la perception de l'impôt sur l'extraction de l'or au Brésil, impôt qui était de *20 %* de la valeur de l'or.

A l'époque (1809) de la frappe de cette monnaie, l'octavo d'or à *23 karats* valait *1333 réis* portugais, la pièce valait

par conséquent 20,000 réis et circulait pour cette valeur dans la colonie du Brésil.

Les rois de Portugal fixaient eux-mêmes la valeur de l'octavo d'or et la changeaient souvent, suivant les besoins du Trésor métropolitain.

En 1822, les Brésiliens s'étant rendus indépendants du Portugal, les pièces frappées avant cette époque n'eurent plus de cours légal et le nouveau gouvernement fit frapper de nouvelles monnaies comme celles en usage dans les autres pays, c'est-à-dire rondes, de titre inférieur à 23 karats, etc., etc. Ajoutons, qu'après l'indépendance, la valeur du réis brésilien fut fixée à la moitié de celle du réis portugais. Pour éviter d'écrire des chiffres fantastiques en réis, pour un million de réis, on indique *un conto* de réis dont la valeur est de *fr. 2830*. (Lois de 1847, 49, 67, 70, 73, etc.) L'or monnayé au Brésil, depuis le décret du 28 juin 1849 jusqu'en 1879, s'élevait à 9213 contos et 721,660 réis ; l'argent monnayé, pendant la même période à 16,742 contos et 254,257 réis. Un milreis vaut actuellement *fr. 2.83*.

M. Coelho Rodriques a bien voulu nous donner une partie des renseignements concernant l'histoire de cette pièce.

J. GUILLAUMET-VAUCHER.
